

Procès-verbal du conseil municipal du 23 septembre 2022

Présents : tous les membres Lecture du Conseil Municipal précédent Magali Secrétaire :
Nicolas

TCM/CLECRT :

La commission des charges transférées propose la prise de compétence par TCM de la gestion des eaux pluviales et du club de basket de Ste Savine ainsi que les charges liées à la gestion de ce service et de ce club. Le Conseil Municipal est d'accord.

La délibération est affichée.

Distributeur de pain :

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le distributeur de pain a dû être réparé pour un coût de 482 € TTC. Le moteur nécessaire à son fonctionnement était défectueux.

RPI :

Nawel donne lecture du compte-rendu du Conseil des Ecoles du 04.07.22.

Contrôle eau :

Gilbert informe le Conseil Municipal des résultats des contrôles sur l'eau : 47 mg/l le 22.06.22 prélèvement au 24 rue Royale ; 45 mg/L le 28.07.22 robinet cimetière ; 44 mg/l le 29.08.22 robinet école mairie.

Antenne téléphonique :

Mme le Maire informe que l'antenne est installée et accueille les 4 opérateurs de téléphonie mobile. Le raccordement électrique n'est pas encore réalisé, de ce fait l'opérateur FREE, porteur du projet, devrait installer un groupe électrogène dans un container, afin de se conformer à ces engagements.

QUESTIONS DIVERSES :

***Distributeur à pizzas :**

Monsieur HUARD propose une inauguration du distributeur à pizzas le 10.10.22 à 17H30. Les habitants de notre commune, Villeloup et Echemines sont invités.

***Nuisibles :**

Une opération de recensement des nuisibles sur notre finage est en cours. Sont recensés, entre autres, les dommages causés par les renards sur les poulaillers.

***Nomination correspondant incendie et secours :**

Mme le Maire doit désigner un correspondant incendie et secours, parmi les élus : Magali Dollat accepte.

*L'opération Nettoyons la Nature se déroulera dans notre commune le dimanche 25 septembre prochain.

***Publicité des procès-verbaux :** la délibération est affichée

Le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal doit, depuis le 1^{er} juillet 2022, être publié sur le site de la commune et le conseil fait le choix de maintenir un affichage sous le préau de la mairie.

*Le Conseil Municipal accepte la candidature de Mr Consigny Morgan qui souhaite intégrer la compagnie des sapeurs- pompiers de la commune.

*Des dates sont fixées pour les réunions des commissions Communication : le 20.10.22 et Seniors (préparation de Noël) : le 06.10.22

***SDEA (Syndicat d'Energie de l'Aube) :**

M Gilbert Blot a participé à l'assemblée générale du SDEA, le 20 septembre dernier, il en a fait un compte rendu : présentation du budget et des mesures pour limiter la consommation d'électricité et de gaz.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H10